Pass Culture pour les 15-17 ans

publié le 09/01/2022 - mis à jour le 16/01/2022

A partir de début janvier 2022, les élèves de 15 à 17 ans bénéficieront d'un crédit « Pass Culture » annuel.

Ce crédit leur permettra d'accéder à une offre culturelle riche et diversifiée : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres, etc... .

Afin de pouvoir bénéficier de ces offres, ils auront besoin de leur compte Educonnect pour pouvoir justifier simplement de leur identité et de leur âge sur l'application Pass Culture et recevoir leur crédit (20 euros pour les élèves de 15 ans et 30 euros pour les élèves de 16 et 17 ans).

Pour information, il sera possible d'accéder à l'application selon le calendrier suivant :
• A partir du 31 janvier 2022 pour les jeunes âgés de 15 ans
• A partir du 20 janvier 2022 pour les jeunes âgés de 16 ans
• A partir du 10 janvier 2022 pour les jeunes âgés de 17 ans

Pour rappel, les personnes âgées de 18 ans bénéficient déjà d'une enveloppe de 300 € disponible pendant deux ans.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://pass.culture.fr/

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.